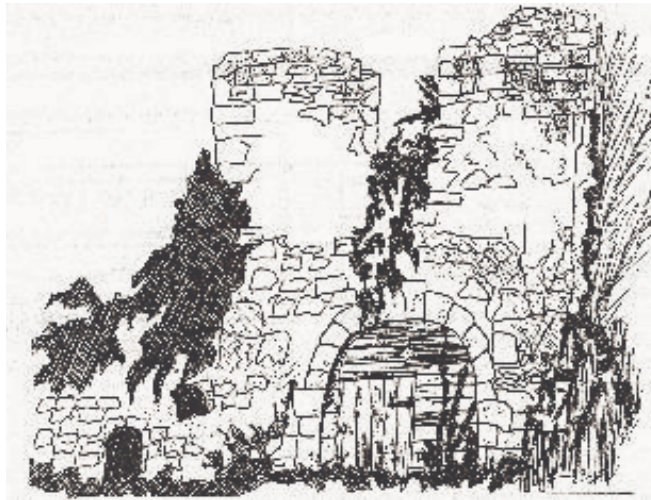


LE FOUR A CHAUX



LA GAZETTE GIRONVILLOISE n° 31

Le mot du maire,

Les vacances sont maintenant bien loin et nous avons tous repris nos activités depuis déjà longtemps. Comme vous avez pu le constater, le printemps et l'été ont été fertiles en travaux divers.

- aménagement de l'entrée nord du village et installation d'un ralentisseur devant la mairie
- réfection de la canalisation d'eaux pluviales le long du mur du château
- réfection du tablier de la passerelle du chemin du Moulin
- réfection, en partenariat avec les autres communes, d'une nouvelle salle de classe primaire, dans les locaux de l'ancienne école maternelle
- gravillonnage de presque toutes les rues du village
- et enfin, l'aménagement de la rivière a débuté dans le parc du château

Nos agents techniques ont entièrement repeint l'abribus, et la table de pique-nique de la salle des fêtes qui avaient été « tagués ». Le lavoir a lui aussi subi ce genre de dégradation, mais pour le nettoyer il faudra louer une sableuse : tout ceci a un coût important et prend du temps aux agents communaux ... Il serait temps que les parents des quelques jeunes qui dégradent, le fassent comprendre à leurs enfants (dont ils sont légalement responsables)... L'argent et le temps utilisés à réparer les dégradations ne sont plus disponibles pour d'autres choses.

D'autre part, le parc du château sera fermé au public de 19 h à 7 h ; afin d'empêcher « les rodéos mobylette » qui troublent la quiétude du voisinage.

Certains d'entre vous ont été très surpris quand ils ont reçu leur feuille d'impôts : l'Etat se désengage de certaines compétences qu'il a transmises aux Régions. Celles-ci ont augmenté leur pourcentage pour pouvoir faire face à leurs nouvelles obligations. La taxe sur les ordures ménagères a aussi fortement augmenté : ceci s'explique par le coût des déchetteries (que le Conseil Général finançait auparavant) et par la mise en place du tri : mais sachez que si on ne faisait pas le tri, le coût serait encore plus élevé. Le Conseil Municipal avait augmenté notre part de 1,5%, mais l'Etat a augmenté les assiettes de base d'imposition... Voilà quelques explications sur ces hausses d'impôts.

Je souhaite la bienvenue aux 10 familles qui ont rejoint notre communauté villageoise.

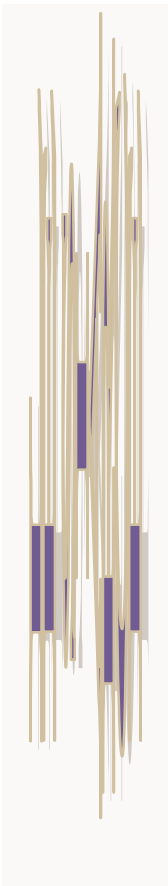
Je terminerai en vous donnant rendez-vous le dimanche 11 décembre pour la traditionnelle fête de Noël.

Cordialement, votre maire

G. Bellet

TRAVAUX DANS LES MARAIS

CREATION D'UNE DERIVATION DE LA RIVIERE ESSONNE



Le SIARCE, Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau, est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale et un syndicat à la carte avec une compétence obligatoire déléguée par les communes sur la gestion de la rivière Essonne et de ses affluents (hors Juine).

Suite à l'apparition de dysfonctionnements sur la rivière Essonne en période de crue, la création d'une dérivation au niveau des Prés du Château s'est avérée nécessaire pour permettre le ré-équilibre des débits entre les deux bras de l'Essonne. Elle va permettre d'éviter des débordements qui se produisent indéniablement, compte tenu de la configuration hydraulique du bras gauche depuis Buno-bonnevaux jusqu'à Maise.

Ces difficultés touchent les communes de Buno-Bonnevaux, Gironville/Essonne, et le centre urbain de Maise et mettent en péril l'activité des dernières cressonnières de Maise.

Ainsi, les objectifs de ces travaux sont, d'une part, d'améliorer la gestion hydraulique de l'Essonne de Buno-Bonnevaux jusqu'à Maise et, d'autre part, de protéger les zones habitées et urbanisées situées dans la zone du complexe hydraulique de Gironville-Buno-Maise contre les inondations

Les travaux consistent à :

- *créer un ouvrage hydraulique d'alimentation à partir du bras gauche de l'Essonne, à l'emplacement de la zone de berges fragilisées en rive droite où une brèche avait été ponctuellement réalisée lors de la crue de février 2002.*
- *consolider les berges, en amont et en aval du futur ouvrage hydraulique, ainsi que celles en face, en rive gauche, susceptibles d'être soumises à une forte contrainte hydraulique lorsque l'ouvrage sera en fonctionnement au maximum de sa capacité ;*
- *créer un nouveau fossé à partir du nouvel ouvrage. D'un profil très large mais peu profond (formant plutôt une dépression dans le paysage), il viendra en remplacement partiel d'un des fossés existants et permettra un écoulement des eaux du bras gauche vers le bras droit.*

Octobre 2005

La hauteur d'eau sera au maximum de 60 cm. La pente et la section du fossé seront enherbées, conservant ainsi un aspect naturel à l'ouvrage. Des touffes d'hélophytes adaptées pourront être implantées en fond de fossé, et permettront d'accueillir une faune aquatique intéressante et facilement observable en ce lieu public.

Ces travaux, d'un coût de 1 220 000 € et financés à hauteur de 40 % par le Conseil Régional d'Ile-de-France, de 40 % par le Conseil Général de l'Essonne et de 20 % par le SIARCE, devraient durer de 6 à 8 mois. Réalisés par la société MGCE sous maîtrise d'ouvrage du SIARCE, ils ont débuté courant septembre 2005 et doivent se terminer au printemps prochain.

La commune de Gironville et le SIARCE s'excusent auprès des personnes qui utilisent régulièrement l'allée Uhlmann pour le désagrément occasionné par ces travaux. L'enjeu et les résultats attendus valent, nous l'espérons, cette gêne passagère.

La Mairie Vous Informe

Extrait du conseil municipal de la Commune de GIRONVILLE sur ESSONNE

Séance du 31 mars 2005

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2004 dressé par le receveur municipal et qui est en tout point semblable au compte administratif 2004.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Julien JAMET : doyen du Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif 2004, dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter les Budgets de l'exercice écoulé, lui donne acte de la présentation faite au compte administratif et approuve à l'unanimité le compte administratif 2004.

VOTE DES TAUX DES 4 TAXES

Le conseil Municipal vote les taux qui intègrent une augmentation de 1,51 %.

VOTE DE LA TAXE « ORDURES MÉNAGÈRES »

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une taxe de 59 850,00 € intégrant le ramassage et le traitement des ordures ménagères ainsi que la mise en place de la déchetterie.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2005

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre en fonctionnement à 661183,31 € et en investissement à 387 729,00 €.

DEUXIEME ETUDE DU CHATEAU.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la mise en place de l'étude détaillée du projet d'aménagement du château.

Extrait du conseil municipal de la Commune de GIRONVILLE sur ESSONNE

Séance du 26 mai 2005

MATERIEL DE TONTE ET DEBROUSSAILLEUSE

Compte tenu de l'ancienneté et du mauvais état de marche des deux tondeuses et des deux débroussailleuses actuelles (une tondeuse et une débroussailleuse en panne), le Conseil Municipal décide qu'il est nécessaire d'acquérir du nouveau matériel dans le but d'améliorer le travail des cantonniers dans les espaces verts.

Après les enquêtes de qualité/prix et les négociations d'achat menées auprès de plusieurs distributeurs, l'assemblée délibérante accepte à l'unanimité les devis suivants :

- une tondeuse autoportée montant: 3297,20 € TTC
- pose et fixation d'un gyrophare sur la tondeuse (pour la sécurité du personnel et des citoyens) montant: 80,00 € TTC
- lève- tondeuse (pour le nettoyage du matériel) montant: 141,00 € TTC
- une débroussailleuse montant: 580 € TTC

Il serait également souhaitable d'établir un contrat annuel de déplacement pour le dépannage du matériel acheté.

MAÇONNERIE NOUVELLE CLASSE

L'estimation établie sur l'effectif prévisionnel de l'école élémentaire pour la prochaine rentrée scolaire 2005/2006 va permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire située derrière la mairie et la nomination d'un instituteur.

Les travaux d'aménagement ont commencé et l'entreprise de maçonnerie BARROS retenue au départ a été remplacée pour cause de maladie par l'entreprise BAZIN. Celle-ci a présenté un devis de 2590,54 € TTC dont le montant est semblable au précédent qui était de 2590,36 € TTC.

En conséquence, le Conseil Municipal accepte le changement d'entrepreneur et la modification du devis.

POINT SUR L'ETUDE DU CHATEAU

Monsieur le MAIRE a présenté le financement prévisionnel du projet au Conseil Général de l'Essonne en vue d'obtenir une subvention à hauteur minimum de 70%. La décision attendue est prévue pour fin juin 2005 pour continuer le développement de l'avenir du château.

QUESTIONS DIVERSES

***Faîtage de l'église**

Les travaux de réfection du faîtage du toit de l'église sont terminés. Cependant, il faudra prévoir un nettoyage de la toiture actuellement recouverte de mousse. Un devis a été demandé.

*** Présentation du nouveau cantonnier**

Pour remplacer notre garde champêtre parti à la retraite, la commune a recruté un agent d'entretien faisant fonction d'agent de surveillance de la voie publique dont l'assermentation est en cours de validation. Il s'agit de Monsieur Patrick ARNOULT, l'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue et une bonne installation dans ses fonctions.

Il participera à un stage de formation d'une semaine d'agent de surveillance organisé avec la police municipale de Mennechy.

*** Vitrine d'affichage**

Pour améliorer l'affichage dans notre commune, nos services vont réparer les panneaux anciens endommagés et le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'achat d'une vitrine d'affichage d'un montant de 616,79 € TTC.

*** Communauté des communes**

Avant le 15 août, la Préfecture demande à la communauté (actuellement 6 communes) de choisir ses compétences. Les discussions entre Gironville et cette communauté sont toujours en cours.

***SIGAL**

M. le Maire informe le conseil municipal que l'achat du bâtiment ATMP (ex MANUJET) a été signé. Des appels d'offre auprès d'entreprise ont été faits et une commission a choisi les sociétés qui vont effectuer les travaux d'aménagement du bâtiment. A ce jour, presque tous les lots sont loués.

Extrait du conseil municipal de la Commune de GIRONVILLE sur ESSONNE

Séance du 05 juillet 2005

DEBOUCHAGE RESEAU EAUX PLUVIALES

Des travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux pluviales sont nécessaires suite à l'encrassement d'une partie du réseau située Route de Maisse.

En conséquence le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis proposé par la société BONNEFOY pour un forfait journalier de 1375,40 € TTC et les travaux ne devant pas excéder 2 jours, soit un total de 2750.80 € TTC.

CLÔTURES DU CHÂTEAU

Afin de préserver le site du château et son parc, le Conseil Municipal décide d'en limiter l'accès en fermant tous les soirs son enceinte.

Le Conseil Municipal choisit le devis des Etablissements CRAPEAU pour la mise en place de grilles de fermeture et accepte le montant total de 4050,00 € HT.

TRAVAUX FENÊTRES ET VOLETS DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. Le Maire à faire une demande de travaux pour rénover et peindre les fenêtres et volets de la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

*** NETTOYAGE DE LA COUR DE LA NOUVELLE CLASSE**

La végétation a poussé dans la cour de la nouvelle classe et pour accueillir les enfants à la prochaine rentrée scolaire, il est nécessaire de procéder à la taille des arbres.

L'assemblée délibérante décide de louer à l'entreprise HARDY une benne de 30m³ pour débarrasser les déchets végétaux. Le montant sera facturé en fonction du volume utilisé, le prix pour 30m³ est de 380,00 € HT.

Le coût sera reparti entre les quatre communes du regroupement scolaire.

Le ramassage sera assuré par les employés communaux des quatre communes concernées.

*** AIRE DE JEUX**

Pour finaliser l'aménagement de l'aire de jeux, il faut installer un pare ballons avec filet autour de l'espace jeux.

Les conseillers municipaux décident de monter un dossier de demande de subventions dans le cadre d'un contrat Triennal.

Extrait du conseil municipal de la Commune de GIRONVILLE sur ESSONNE

Séance du 08 septembre 2005

TRAVAUX DU COLLECTEUR D'EAU PLUVIALE ROUTE DE MAISSE

Le collecteur des eaux pluviales a été endommagé il y a plus de 30 ans par la société France Télécom lors de la pose d'un câble. La tranchée permettant la réparation a donc été ouverte par leur soin. Trois devis ont été demandés par la commune pour la réhabilitation de l'ouvrage et la pose de deux regards de visite. Le Conseil Municipal choisit le devis de la société LETOURNEAU / ZAMBON pour un montant de 9177€ TTC et demande la prise d'une décision modificative de 9180€.

QUESTIONS DIVERSES

*** Sécurité des locaux municipaux :**

A l'école maternelle 13 des blocs de sécurité ne fonctionnaient plus en cas d'alerte ils ont donc été changés en urgence pour permettre la rentrée scolaire. Le Conseil municipal vote à l'unanimité une décision modificative de 2030 € pour l'achat de 13 blocs de sécurité et leur batterie plus la pose de ces éléments

*** Voirie Communale**

Sur décision du Conseil Municipal les chemins du Pic Epeiche, de la Corbetière et l'Allée Uhlmann sont déclassés de voirie communale en voirie rurale.

La place de Bizemont fait, quant à elle, l'objet d'un classement en voirie communale ainsi que le parking de la salle polyvalente.

*** Château**

Suite à la possibilité d'obtenir des subventions supplémentaires pour la réalisation du projet « Gîte d'étape » au Château, Le Conseil Municipal demande à ce que la dernière phase d'étude : APD (Avant Projet Détaillé , il s'agit en fait d'une étude réalisée par un architecte et permettant de se faire une idée très précise du coût exact des travaux de rénovation à entreprendre) soit lancée, il confie cette étude au cabinet CALLEVAERT et souhaite que les demandes de subventions pour cette étude soit concrétisées.

INFORMATIONS :

- ✓ La Mairie sera désormais également ouverte au public le mercredi de 14H à 17H
- ✓ Les travaux du SIARCE pour la régulation des crues, par la création d'un mouvement de terrain entre les deux bras de l'Essonne, débuteront fin septembre pour une durée approximative de 8 mois. Pendant les travaux l'allée Uhlmann ne pourra plus être empruntée depuis l'intersection avec le chemin de la Corbetière jusqu'à l'intersection avec le chemin du Pic épeiche.

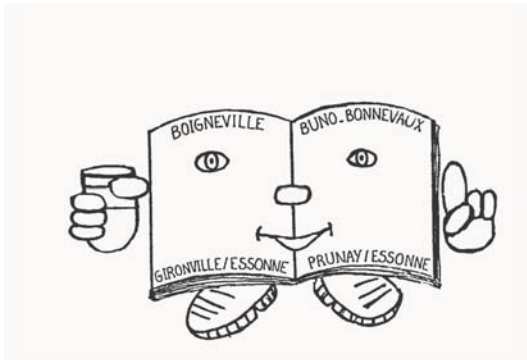
La commission culturelle intercommunale

Grâce au soutien financier du Conseil Général, la Charte Culturelle Intercommunale a été renouvelée. Seront reconduits :

- le café littéraire,
- les ateliers d'arts plastiques
- des représentations théâtrales.

De plus, sont à l'étude 3 autres projets :

- ↻ Art de la table : 2 séances de gastronomie et 2 séances d'œnologie
- ↻ Des cours d'initiation au théâtre pour adolescents et adultes
- ↻ Des représentations musicales sous forme de concerts



« TETE DE LECTURE »

Le 11 Octobre 2005 au café de Prunay sur Essonne, un échange organisé par l'animateur Jacques-François PIQUET a

eu lieu avec la participation exceptionnelle de la romancière CHAIX D'EST-ANGE. Après une carrière d'ingénieur de recherche au CNRS à Paris, cet auteur se consacre aujourd'hui à l'écriture de romans policiers.

"L'écluse de Malestroit", "Copie conforme à Larmor-Baden", "les truands de Saint Goustan" étaient parmi de nombreux livres, les trois ouvrages sélectionnés pour la lecture.

Les 25 personnes présentes ont pu alors s'exprimer et échanger avec l'auteur de ces ouvrages.

La soirée s'est terminée par une séance de dédicaces, mais encore une fois il a fallu un long moment pour que tout le monde se décide à rentrer chez soi.



Info. Pratique

SOUVENIR FRANÇAIS

Au cours des années scolaires 2003/2004 et 2004/2005 respectivement 167 et 157 élèves de CM2 du canton de Milly la Forêt dont la classe de CM2 de Monsieur MILLEREAU ont visité le musée de l'Arc de Triomphe et ont participé au ravivage de la Flamme du Tombeau du Soldat Inconnu.

Pour l'année scolaire 2004/2005, 105 élèves du collège Jean Rostand de Milly la Forêt ont également participé à ce projet. A chaque voyage, les élèves étaient accompagnés de quelques personnalités : Maire, Adjoint, Principale, Directrice ou Directeur des écoles, Président du comité et 2 ou 3 porte drapeau.

Née en 1872 en Alsace et Lorraine occupées, fondée à Neuilly sur Seine en 1887, régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1906, l'association « SOUVENIR FRANÇAIS » s'est fixée comme mission :

- ✓ Conserver la mémoire de celles et de ceux qui sont morts pour la France, tout au long de son histoire, ou qui l'ont honorée par de telles actions.
- ✓ Veiller et participer à l'entretien de leur tombe, ainsi que des monuments à leur gloire tant en France qu'à l'étranger.
- ✓ Transmettre le flambeau du souvenir Français aux générations successives.

Soutenir l'action du souvenir Français, c'est être conscient que l'avenir de la France ne peut se faire sans continuité avec son passé.

Pour tous renseignements et adhésions, vous pouvez prendre contact avec Monsieur PORTAL Roland, Président du comité : 01 64 98 88 84



Un livret d'accueil a été conçu pour les habitants de Gironville/Essonne. Ce document contient de nombreuses informations « pratiques » concernant notre village.

Informations sur la mairie, les écoles, les associations, les activités sportives et culturelles, la santé, les organismes d'aide...

N'hésitez pas à le demander il est à votre disposition en mairie.

La Vie des Associations



LE GROUPE D'ANIMATION GIRONVILLOIS

Quelques dates :

le 31 octobre 2005 : HALLOWEEN à Gironveen
le 19 novembre 2005 : Concert : Les LUCKY BLUES BAND
Le 04 décembre 2005 : Marché de Noël



Atelier théâtre

Le mercredi 12 Octobre, les enfants ont assisté à leur premier cours de théâtre animé par Stéphane, conteur et comédien professionnel de la Compagnie Travaux Publics, à la salle polyvalente de Gironville.

Ce matin là, 7 enfants de 4 à 6 ans et 17 enfants de 7 à 12 ans étaient curieux de découvrir le monde du théâtre. A la fin du cours, ils étaient tous ravis de cette première expérience.

Ces ateliers auront lieu tous les mercredis matin.



RPE DU VAL D'ESSONNE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

BOIGNEVILLE, BUNO-BONNEVAUX, GIRONVILLE S/ESSONNE, PRUNAY S/ESSONNE.

Le RPE a tenu son Assemblée générale le 22 septembre dernier. Suite à cette dernière un nouveau bureau a été élu. Il est composé des membres suivants :

Président : Christophe Besombes

Vice-présidente : Delphine Chailloux

Trésorière : Nadine Coge

Trésorier adjoint : Fabrice Gazzotti

Secrétaire : Mireille Maugin-Garnier

La secrétaire adjoint : Patricia Rambaud

La mission du RPE reste la même pour l'année 2005-2006 :

- ✓ Assurer un rôle de relais entre les parents et le corps enseignant.
- ✓ Organiser un certain nombre de manifestations pour les enfants et permettant de récolter des fonds, afin de les reverser intégralement à vos écoles.

Octobre 2005



Les Amis du Temps Libre

En février 2005, nous avons découvert le musée Grévin, lieu mythique du divertissement, Le musée a été transformé et embelli en 2001 ; nous revivons les heures somptueuses de l'histoire de France et des scènes étonnantes grâce à ses 450 personnages de cire qui évoluent dans des décors magnifiques. Après déjeuner, nous avons visité le musée de la parfumerie « Fragonard » puis le Palais Garnier. Un guide nous mène dans les espaces publics et nous révèle les aspects historiques et les enjeux architecturaux de cet endroits ; nous entrons dans la salle de spectacle : au plafond un lustre de cristal (8 tonnes) et des peintures de Chagall très colorées ; puis nous parcourons une très vastes galerie nommée « Le Grand Foyer » récemment restauré (dorures et rideaux) ; notre visite se termine en empruntant le Grand Escalier.

En avril, par une journée très ventée, nous nous rendons à l'hippodrome de Vincennes : visite guidée et découverte des coulisses du trot. Déjeuner au restaurant « Le Paddock » et ensuite nous assistons aux courses, avec les conseils reçus le matin, nous avons la possibilité de jouer...

En mai : Un voyage de 8 jours en CROATIE, un circuit qui nous a fait découvrir différentes facettes de cette région ; elle occupe la plus grande partie de la côte adriatique avec ses nombreuses îles dans les baies des quelles se cachent des petits ports colorés ; ajoutez à tout cela les villas qui ont su conserver intact leur patrimoine culturel, la beauté et la diversité du folklore : SPLIT avec ses remparts et ses ruelles tortueuses bordées de maisons gothiques - TROGIR - KLISS - avec son château - DUBROVNIK bâtie à l'intérieur de puissants remparts avec des étroites ruelles de nombreux escaliers qui rejoignent le centre de la ville ; « ville musée » faite de marbre et de dalles lisses avec de somptueux palais baroques, des arcades élégantes, de riches trésors, des rues piétonnières ; de ses remparts on peut découvrir la ville au toits rouges, aux maisons blotties les unes contre les autres, aux nombreux clochers et aux ruelles animées. En ferry, après une traversée de 20 min nous sommes arrivés sur l'île de KORSULA pour une visite guidée à pieds, de cette cité médiévale « Dubrovnik miniature », également entourée de remparts (sur cette île serait né Marco POLO)

En juin : Visite du plus ancien musée aéronautique du monde. Au Bourget 200 appareils sont exposés, de la conquête de l'air à la conquête de l'espace (Ariane 5). Nous déjeunons puis nous embarquons pour une croisière sur le canal St Martin. Nous passons des écluses (6), des ponts tournants, sous des passerelles romantiques, sous la voûte souterraine de 2 km de long.

En septembre : Nous avons découvert ROUEN en petit train touristique puis nous avons déjeuné dans un restaurant sur la place du vieux marché et immédiatement après, départ pour SIVERNY où nous avons visité la maison de MONET avec le jardin palette du peintre fou de fleurs.

Et prochainement, un repas et une sortie spectacle musical « le Roi Soleil » sont prévus.

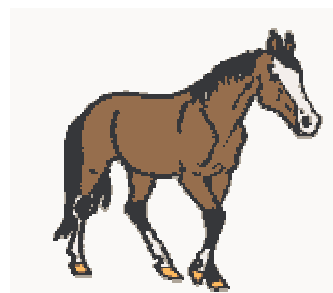
Sortez.....Bougez.....

Des activités sportives et culturelles sur Maise :

ACTIVITE	RESPONSABLE	COORDONNEES
Karaté Club	Christian LEBLANC	01 69 90 16 94
Le Lièvre et la Tortue	Jean DALET	01 64 99 32 69
T.C.V.E (tennis)	Christian PEAN DE PONFILLY	01 64 99 59 13
U.L.M Club	J.Pierre VILLIEZ	01 64 99 46 33
U.S.D.M (foot)	Patrick PETIT	01 64 99 33 69
Pétanque Maissoise	J.F. LOMBARDINI	01 64 99 56 64
Team VTT Maise	Didier LEROUX	02 38 34 76 35
Tennis de table	J.J. LACAVALERIE	06 86 28 13 91
VOVINAM Viet Vo Dao	Thierry MERCIER	01 64 99 50 25
Badminton	Frédéric BRUNET	06 80 95 00 73
Capoeira Brazil Maise	Jérome NOZACMEUR	01 64 99 50 74
Entente sportive Maise (Gymnastique - Hip-Hop - Eveil petite enfance)	Marie-Rose GAUDIN	01 64 99 32 19
Judo Club Maissois	Philippe GAUDIN	01 64 99 32 19
L'autre Gym	Christine COLIN	01 64 99 46 57
Air des Temps (chorale)	J.P FONTAINE	01 64 29 66 54
Fanfare l'écho de la Vallée	Jean-Noël RIGON	01 64 24 56 20

A Gironville/Esse

Le centre équestre de Gironville avec son poney club et son école d'équitation.
Du débutant au cavalier confirmé. Découverte et initiation tout au long de l'année avec
des stages pendant les vacances scolaires.
Hélène POTTER : 06 09 57 55 72



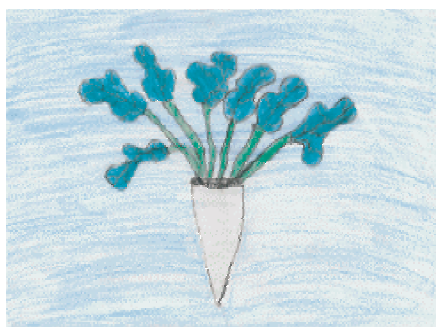
Octobre 2005

Sur le regroupement :

La charte culturelle intercommunale vous propose :

Des ateliers d'arts plastiques pour les enfants à partir du CP

Des ateliers d'arts plastiques pour les adultes



Dans le cadre du festival de la betterave musclée,
le café- concerts :
« la Tête des Trains »
vous propose notamment :

Vendredi 28 octobre à 16 h 30 « Quand Huguette mange » spectacle pour enfants de 6 à 15 ans, à la salle communale, route du Vaudoué à Tousson.

Dimanche 30 octobre à 21 h Musique traditionnelle CAJUN avec Bobby MICHOT, Cédric WATSON, accordéoniste et Michel LEMARRE.
Réservation conseillée.

« La Tête des Trains » 6, place de l'Eglise.77123 TOUSSON.
Tél : 01 64 24 76 37

A savoir : les soirs de concert, on peut y manger
Plusieurs possibilités vous sont proposées :

- ✓ La table d'hôte est servie à 19h30 (et avant le concert) tarif 12€
(potage ou crudités, plat unique, plateau de fromages, dessert)
Inscription au plus tard le vendredi 10h du matin.
- ✓ Si vous préférez venir plus tard, pensez aux tartines, salades et poutines nous les servons pendant le concert (et avant 22h30)
- ✓ Apportez vos provisions sauf la boisson on a ce qu'il faut sur place »

Ambiance sympa assurée !

Tout le programme sur : www.latetedestrains.com

La Vie du Village

Inauguration du Four à Chaux

Le Samedi 17 Septembre, les habitants de Gironville ont pu assister à l'inauguration du Four à chaux, restauré par la commune avec l'aide du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

Un peu d'histoire :

Construit en 1862 par un maçon de Gironville, Lyphard David, il était utilisé par les communes de Mespuits, Blandy, Brouy, Champmotteux, Buno-Bonnevaux et Boigneville. D'après la délibération municipale du 2 mars 1862, ce four était destiné à fournir tous les villages avoisinants, ce qui tend à prouver qu'il n'y en avait pas avant, ni ailleurs dans les environs immédiats. Il en existait un à Maise, on en voit encore les fondations à gauche, en montant la côte d'Etampes. La chaux était obtenue par calcination des pierres calcaires des champs. Ce procédé permettait d'obtenir la chaux vive, qui une fois éteinte par l'eau était utilisée en chaux grasse à bâtir, ou le lait de chaux (désinfectant naturel dont on badigeonnait les étables, écuries et autres bergeries...). La chaux grasse, elle, était utilisée soit en mortier (mélangée à du sablon) pour lier entre elles les pierres des constructions, soit sous forme d'enduit dont on faisait les façades : en effet ces enduits étant hydrofuges, cela permettait de lutter efficacement contre l'humidité. Mais la chaux avait aussi d'autres usages : elle était utilisée par les agriculteurs pour amender les sols trop acides (le chaulage) ; par les cressiculteurs pour lutter contre les prêles etc. On l'employait également dans les aciéries ou même en pharmacie. Le four de Gironville fonctionnait au bois. Le maçon n'ayant pas d'héritier, son premier compagnon, Georges Jamet racheta l'affaire avec le four à chaux. Ce four a vraisemblablement cessé son activité au moment de la guerre de 14/18 sous l'effet conjugué de la vulgarisation du ciment et du départ des hommes à la guerre. Peut être a-t-il resservi durant la deuxième guerre, quand il y avait pénurie de tout, et que les matières premières de la fabrication de la chaux étaient sur place ? Il y a en effet des témoignages de constructions à la chaux à cette époque, malheureusement aucun témoin ne se rappelle d'éventuelles cuissons. Le terrain fut ensuite inclus dans les parties communes du lotissement du Rocher, et on y installa la station d'épuration, dans les années 1975. Il est donc devenu propriété communale quand la voirie du lotissement est elle aussi devenue communale.

Le projet de la commune est de pouvoir un jour reconstruire complètement ce four à chaux afin qu'il puisse fonctionner et ainsi créer une maison de la chaux.

Octobre 2005

Création d'une nouvelle classe pour l'année scolaire 2005-2006

Dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal et devant l'augmentation du nombre d'élèves, une classe a été créée dans l'ancienne école maternelle derrière la mairie de Gironville.

Nadine Ferragutti, la nouvelle institutrice, accueille 24 élèves de CE1.

Que de souvenirs pour certains aînés qui ont étudié dans ce même lieu il y a quelques années...



SPECTACLE DE NOEL

1, 2, 3 tu peux compter sur tes dix droits !

Le théâtre de Berlingot viendra présenter ce nouveau spectacle à l'occasion de notre traditionnel Arbre de Noël :

Le DIMANCHE 11 DECEMBRE 2005

à 14 H 45

à la salle polyvalente



Ensuite, comme de coutume, des cadeaux seront remis aux aînés et aux enfants. (Merci de renvoyer le coupon réponse destiné à connaître le nom et l'âge de vos enfants). Cet après-midi se clôturera par un goûter.

A très bientôt...



MESSES A GIRONVILLE

Dimanche 13 novembre à 11 h 00

Samedi 19 novembre à 18 h 30

Dimanche 11 décembre à 11 h 00

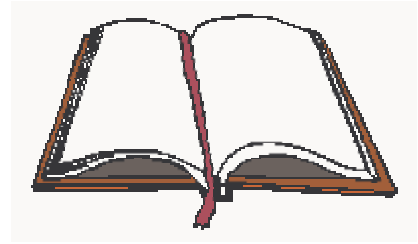
Père Jacques KESSEDJIAN

☎ 01.64.99.50.07

06.13.15.28.41



ETAT CIVIL



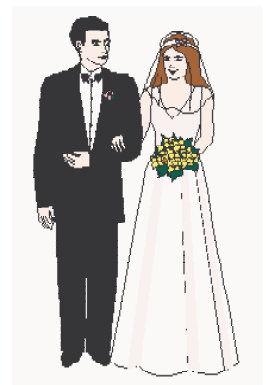
Naissance :



Maxence LAMURE né le 22 juin 2005
Gabrielle BOUTRON - LOPEZ née le 15 septembre 2005

Mariage :

René FEUILLEBOIS et Florence ROUSSEAU le 04 juin 2005
Philippe DESBORDES - CHAMAULT et Nathalie BERNEDO le 02 juillet 05
Christophe GIRAC et Stéphanie LE ROUZIC le 10 septembre 2005



Bienvenue aux Gironvilloises et Gironvillois nouvellement installés sur notre commune :

M. DEVAULT et Melle DEJOIE
M. et Mme PIHILIANGEGEDERA
M. FELIX et Mme BLIN
M. MARQUER et Melle GALOPIN
M. et Mme PIGNAT
M. SARACINO et Melle POTESTAT
M. DEBEAUMONT et Mme PERRIGAUD
M. et Mme PEREIRA DA FONSECA
M. GROSGEORGE et Melle ZAMORA
M. et Mme BRIAND

Recette

J comme Japon

Fondue japonaise

- sukiyaki -

Ingrédients pour 6 personnes.

Préparation : 30 mn. Cuisson : 30 mn.

1,5 kg de contre-filet de bœuf	300 g de pousses de bambou
6 brins de persil	6 écheveaux de nouilles aux œufs
50 g de saindoux	12 ciboules
100 g d'algues marines séchées	6 œufs
1 verre de sauce de soja	12 champignons parfumés
1 verre de saké (ou de xérès sec)	300 g de céleri en branches
4 cuillères à soupe de sucre	4 carottes
1 gros oignon	

Découper le bœuf contre le grain en tranches fines comme du papier (il est préférable de faire geler légèrement la viande au préalable).

1. Emincer ciboules, céleri, champignons, carottes, oignon et pousses de bambou. Disposer ces légumes côte à côte sur un grand plat.
2. Mélanger dans un bol saké, sauce de soja, sucre et algues émiettées.
3. Installer un réchaud sur la table, poser dessus une grande poêle. Faire cuire les aliments par petites quantités. D'abord, faire fondre un peu de saindoux, faire cuire un peu de légumes et de nouilles 15 minutes, puis les pousser vers le pourtour de la poêle pour faire cuire un peu de viande au milieu pendant 5 minutes. Verser une partie de la sauce sur le tout.
4. Répéter l'opération de cuisson au fur et à mesure de la consommation.
5. Casser 1 œuf dans chaque bol individuel.
6. Chaque convive, à l'aide de ses baguettes ou de sa fourchette, prendra une partie des aliments cuits dans la poêle, trempera sa bouchée dans son œuf cru et la consommera.

Le sukiyaki est le plat japonais le plus connu hors des frontières du Japon. Il peut représenter un repas entier à lui tout seul. Souvent on sert le sukiyaki lors de petites réunions familiales ou amicales. Comparez-le à la Fondue vietnamienne ou aux Rouleaux de printemps crus.

Bien que le nom de sukiyaki évoque souvent le bœuf, on peut utiliser n'importe quelle sorte de viande, par exemple le porc, le poulet ou le canard. On peut également utiliser toutes sortes de légumes. La caractéristique essentielle du plat n'est autre que la cuisson à table, devant les convives.

On accompagne souvent ce plat de riz nature.

La main Verte

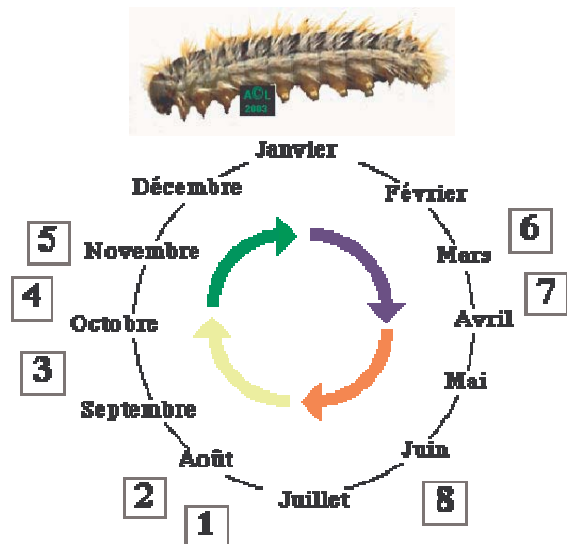
A surveiller dans vos jardins...

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



Le papillon du même nom ne vit que quelques jours à l'air libre, après un certain nombre d'étapes bien précises, dans les arbres, sur terre et dans le sol.

Les 8 étapes du cycle de vie du papillon processionnaire sont décrites ci-dessous.



1. Un soir d'été, les **papillons processionnaires sortent de terre**. Le mâle et la femelle **s'accouplent**. Le mâle meurt un ou deux jours après.
2. La femelle s'envole et va **pondre entre 70 et 300 oeufs** sur une branche de pin. Puis elle meurt à son tour.
3. Les chenilles **éclosent** 30 à 45 jours après la ponte. Elles se nourrissent avec les aiguilles du pin, et restent reliées entre elles par un fil de soie.
4. Au cours de leur croissance, les chenilles changent de couleur et ont de plus en plus de poils (jusqu'à 1 million). Ceux-ci peuvent se libérer avec le vent et provoquer des **problèmes de santé** aux hommes et aux animaux.
5. Les chenilles construisent un **abri en soie** en automne, sur la branche d'un pin. Puis elles passent l'hiver dans cet abri, ne sortant que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir.
6. **Au printemps, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol**. C'est la **procession de nymphose** : toutes les chenilles se tiennent les unes aux autres et se déplacent en longue file. Une file peut compter quelques centaines de chenilles. Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent dans un endroit bien ensoleillé. Puis chacune d'entre elles **s'enfouit dans un trou de 10 à 20 cm**. Deux semaines plus tard, les processionnaires ont tissé des **cocons** individuels et se transforment en **chrysalides**. Elles vont rester dans cet état pendant plusieurs mois (ou parfois plusieurs années selon les régions).
7. 8. Au bout de quelques mois, chaque **chrysalide** se métamorphose en **papillon**, toujours sous la terre. Et puis, un soir d'été, les papillons sortent de terre...

. Deux semaines plus tard, les processionnaires ont tissé des **cocons** individuels et se transforment en **chrysalides**. Elles vont rester dans cet état pendant plusieurs mois (ou parfois plusieurs années selon les régions).

Dès que vous apercevez un cocon sur l'un de vos arbres, il est tant de le couper et de **le faire brûler**. Attention, n'oubliez pas de vous munir de gants et d'éloigner enfants et animaux !

TRUCS ET ASTUCES

Avoir toujours du jus de citron.

Pour avoir toujours du jus de citron sous la main : presser le citron, verser le jus dans des bacs à glaçons et le mettre à congeler. On n' a alors plus qu'à prendre la quantité désirée quand on en a besoin. *(Aimablement adressé par un lecteur)*

Faire cuire le riz au micro-ondes.

J'achète mon riz thaï ou basmati en magasin asiatique ; quelle que soit son appellation, il s'agit toujours de riz blanc à grains longs. Prendre la quantité de riz désirée, le mettre dans un chinois, le laver en le remuant avec les mains jusqu'à ce que l'eau soit claire. Le mettre dans un saladier ou autre récipient adapté à la cuisson au micro-ondes, recouvrir d'eau jusqu'à 2 cm au dessus de la surface du riz. Faire cuire à pleine puissance 10 à 12 minutes, vérifier la cuisson, la prolonger si besoin. Sortir le riz du micro-onde, mélanger et ajouter une noix de beurre, c'est prêt !



Info Plus : Le syndicat qui s'occupe du ramassage des ordures ménagères peut rencontrer certains problèmes techniques l'empêchant de faire la tournée le lundi ou pour les poubelles jaunes le jeudi.

Dans ce cas, il est demandé aux habitants, sauf contre ordre de la mairie, de laisser en place les containers sur la voie publique. Le ramassage se fera dans les meilleurs délais.

Ramassage des encombrants sur
Gironville/Essonne
Mardi 15 novembre 2005

Vos Petites Annonces

Vos Petites Annonces

Particulier cherche parcelle sur Gironville
à acheter ou à louer pour jardiner. Etudie
toutes propositions
Merci de me contacter au 06 84 06 19 08

Cherche personne qui fait
collection des images de la
série "Princesse" pour échange
tél : 01 64 99 40 92



DEPOT VENTE
MOTO
QUAD
MINI MOTO
ACCESSOIRES
ACHAT REPRISE

Tél : 01.64.99.44.10 site: motoworld91.com
25 Grande Rue 91720 GIRONVILLE sur ESSONNE

EDWIGE COIFFEUSE A DOMICILE
Exemple de prestations :
Shampooing 4 €
Coupe entretien 12 €
Coupe enfant 10 €
Tél. : 06.07.46.39.48

Recherche ménage et/ou repassage
Disponibilité : jours scolaires
Tél. : 06 07 53 96 19

Cette chronique est la vôtre ... et n'engage que ses rédacteurs.
Si vous avez quelque chose à vendre, à donner, à dire, à rechercher
Faites nous profiter de vos recettes de cuisine, de vos astuces de jardinage....
Déposez sous enveloppe adressée au « Four à chaux » à la mairie, votre annonce en
précisant vos coordonnées.

L'équipe de rédaction